



Releve adn lors d'une convocation a la gendarmerie

Par **taberlo**, le **21/10/2017** à **18:47**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

J'ai envoyé un mail à un employé d'une entreprise publique lui demandant "d'arrêter d'emmerder mes copains", cela date de avril 2014. Cette semaine, la gendarmerie m'a convoqué pour explications et à la fin, il y a eu prise d'empreintes et prise d'adn. Est-ce légal ?

Merci.

Par **amajuris**, le **21/10/2017** à **18:55**

bonjour,
les gendarmes ont du vous indiquer que vous pouviez refuser, si vous avez accepté c'est légal mais 3 ans après les faits, c'est un peu surprenant.
salutations

Par **taberlo**, le **21/10/2017** à **18:58**

J'ai accepté sans broncher.

Merci de votre réponse.